



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Génétique, génie génétique, biologie
moléculaire et culture cellulaire

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Génétique, génie génétique, biologie moléculaire et culture cellulaire

Dénomination nationale : SP7-Santé

Demande n° S3LP130004917

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Vandœuvre-lès-Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP7-Services aux personnes

Présentation de la spécialité

Cette spécialité, ouverte en 2005 à l'IUT de Nancy-Brabois, a pour vocation de former des cadres techniques intermédiaires pour occuper des postes de technicien de recherche, assistant ingénieur, ingénieur d'études ou d'application, se destinant à une insertion dans les secteurs de la santé, de la recherche biomédicale, ou dans les secteurs de pointe de grands laboratoires d'analyse médicale (secteur e-cytogénétique). Les emplois nécessitent une formation scientifique et une technicité avancée sur des domaines de pointe, ainsi que des connaissances de communication, de management et une bonne maîtrise de l'anglais scientifique.

Cette formation est proposée uniquement en alternance, composée d'enseignements théoriques et de pratiques, dont une forte proportion est assurée par des professionnels. Le contenu et l'organisation pédagogique de la licence professionnelle permettent de répondre aux besoins des laboratoires de recherche. Les aspects professionnalisants sont déclinés dans toutes les étapes de la formation et les étudiants accueillis au CHU de Nancy-Brabois bénéficient de travaux pratiques encadrés par les professionnels. La formation fait évoluer son contenu pour intégrer de nouvelles technologies, apparues depuis le dernier renouvellement sans changement d'horaire par unité d'enseignement.

L'origine géographique des candidats est très variée et le nombre de candidatures stable et élevé avec un ratio de un inscrit pour cinq à six candidats. Son positionnement dans l'offre de l'université permet d'offrir aux étudiants des possibilités de sortie au niveau L3, dans les domaines des sciences biologiques et de l'ingénierie de la santé. La formation présente un positionnement original dans l'offre régionale et nationale.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle est placée sous la responsabilité d'une enseignante PRAG, coordonnant les niveaux administratifs et pédagogiques ainsi que celui des intervenants de la formation. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique à forte proportion d'universitaires, complétée par des enseignants et des professionnels, ces derniers intervenant principalement sur des domaines techniques et pour beaucoup sont des praticiens hospitaliers. L'équipe pédagogique définit les axes d'enseignement, les sujets de projets tuteurés et assure les contacts avec les professionnels lors des visites de stage. Ceci permet d'introduire leurs suggestions pour de nouveaux enseignements et d'avoir une bonne adéquation entre la formation et les besoins des professionnels. Le conseil de perfectionnement, dont la composition est identique à celle du jury d'admission et d'attribution de la licence professionnelle, est opérationnel. Il existe des relations étroites avec l'équipe de la licence professionnelle du domaine *Santé : Biologie analytique et expérimentale-Protéines recombinantes*.

Les effectifs sont stables depuis la création de la licence professionnelle, limités à 18 étudiants maximum pour des raisons structurelles d'accueil avec un taux de réussite supérieure à 96 %. La sélection se fait sur dossier, suivie d'un entretien avec les enseignants. Le recrutement s'effectue selon des critères de maturité du projet et les contacts avec les laboratoires d'accueil potentiels. Certains étudiants, retenus par l'équipe enseignante en entretien, ne parviennent pas à trouver un laboratoire d'accueil et ne peuvent pas s'inscrire. La sélection par le monde professionnel tient donc une place majeure dans la sélection finale pour l'inscription dans la spécialité.

D'après les enquêtes de l'établissement, le taux d'insertion est de 75 % dans les trois mois suivant l'obtention du diplôme. Aucune information n'est donnée via l'enquête nationale. Les taux de poursuites d'études sont en moyenne de 20 % à 25 % avec un pic en 2010 de 40 % sans analyse particulière de cette dérive. Les profils des postes occupés, ainsi que les structures d'emplois sont en adéquation avec la thématique et les objectifs de la formation. La formation est particulièrement bien décrite et l'autoévaluation réaliste et critique.

- Points forts :

- Une formation très originale répondant à une attente des métiers liés à la santé.
- Le bon ancrage local et un réseau solide de professionnels.
- La contribution des professionnels sur le cœur des compétences.

- Point faible :

- La faible diversité de recrutement.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable, tout en valorisant le pilotage de cette formation, d'augmenter l'implication des enseignants-chercheurs dans le pilotage et la coordination de cette formation pour valoriser la plus-value d'une formation universitaire en relation avec la recherche.

Un meilleur équilibre en termes d'origine des formations des étudiants retenus, doit être trouvé. La recherche d'un laboratoire d'accueil devrait être appuyée activement par l'équipe de formation sans constituer un facteur limitant de l'intégration. Il est demandé d'identifier les compétences complémentaires attendues par les employeurs qui sont évoquées comme justifiant des poursuites d'études.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Nombre d'inscrits	18	18	18
Taux de réussite	100 %	94,10 %	94,50 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5,60 %	11,10 %	0 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	50 %	66,70 %	50 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	44,40 %	22,20 %	50 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %	100 %	100 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	100 %	100 %	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	50,10 %	50,10 %	50,10 %
ENQUETES NATIONALES			
	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Taux de répondants à l'enquête	77,80 %	74,60 %	Information non disponible au 21/10/2011
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	78,60 % (11 étudiants)	90,63 %	Information non disponible au 21/10/2011
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	21,40 % (3 étudiants)	3,13 %	Information non disponible au 21/10/2011
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0 %	6,25 %	Information non disponible au 21/10/2011
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Taux de répondants à l'enquête	38,90 %	77,80 %	94,40 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	100 %	85,70 %	94,10 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	0 %	14,30 %	5,90 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0 %	0 %	0 %

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
- (3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles - Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Génétique, génie génétique, biologie moléculaire et culture cellulaire

Dénomination nationale : SP7-Santé

Demande n° S3LP130004917

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

1. Remarques et préconisations portant sur « la diversité de recrutement » :

Les remarques et recommandations de l'AERES sur ce point sont retrouvées dans :

- le paragraphe « Synthèse de l'évaluation » ; Partie : « Point faible »

Remarque de l'AERES : le rapport d'évaluation note un point faible : « la faible diversité de recrutement »

- le paragraphe « Recommandations pour l'établissement »

Remarque de l'AERES : « le rapport d'évaluation note « un meilleur équilibre en termes d'origine des formations des étudiants retenus, doit être trouvé ».

Réponse :

- La candidature à la LP GMC est ouverte aux titulaires des DUTs « Génie Biologique », BTS de Bioanalyses et Contrôles (ex BTS Biochimie), BTS Biotechnologies, BTS Analyses de Biologie Médicale (ex BTS Analyses Biologiques), BTS Anabiotech, DETAB, L2 Sciences de la Vie ou sur validation des acquis professionnels
- Les dossiers de candidatures reçus émanent essentiellement de BTS et de DUTs avec environ 10 à 15% de L2 ou L3 (14% pour le recrutement 2012-2013 en cours par exemple), d'où au final une proportion importante de BTS et de DUTs au sein des promotions ayant un effectif maximal de 18 étudiants.
- Au final, le pourcentage de L2 SV est variable d'une promotion à l'autre (allant de 11.1% à 0% en fonction des années : voir la fiche de synthèses des indicateurs). Ces proportions sont liées à plusieurs paramètres :
- ✓ Méconnaissance de la législation liée aux métiers de technicien de laboratoire en analyse médicale : régulièrement, des étudiants de L2 SV ou de L3 souhaitant entrer rapidement dans le monde du travail à l'hôpital ou dans des Etablissements Français du Sang (EFS) par exemple, pensent obtenir un statut de technicien de laboratoire d'analyses en obtenant une LP GMC. Or la législation est très stricte et précise à ce niveau : seule une liste très précise de diplômes de

niveau BAC +2 confère ce statut et permet d'être embauché à l'hôpital ou au sein d'EFS (même comme technicien de recherche). Ces diplômes sont les suivants : DETAB, BTSAnaBiotech, BTSBioAnalyses et Contrôles, BTS Analyses Médicales, BTS Biotechnologie, DUT Génie Biologique option ABB, diplôme de premier cycle technique biochimie-biologie du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), DEUST spécialité analyses des milieux biologiques, délivré par l'Université de Corte, diplôme de technicien de laboratoire de biochimie-biologie chimique délivré par l'Ecole supérieure de techniciens de biochimie-biologie de la faculté catholique de Lyon, Certificat de formation professionnelle de technicien supérieur physicien-chimiste délivré par le ministère du Travail).

- ✓ Donc lors de contacts précédant le dépôt de candidature ou lors de l'entretien de sélection à l'IUT, nous insistons clairement et fortement sur ce point de façon à ne pas générer d'erreurs d'orientation. Nous proposons alors à ceux souhaitant vraiment se diriger vers cette voie le dépôt d'un dossier de Validation pour être accueilli directement en deuxième année de DUT ABB (si S1 et S2 ont été validés) et ainsi obtenir un diplôme reconnu légalement. Par contre, si le postulant ne souhaite pas travailler en milieu hospitalier mais plutôt dans des instituts de recherche ou dans le privé, alors son intégration dans la licence ne pose pas de problème. Cela a déjà été le cas par le passé. Néanmoins, la très grande majorité des postulants souhaitent pouvoir également être embauchés en milieu hospitalier.
- ✓ Qualité des dossiers reçus : Parmi les dossiers de candidature reçus de L2 ou L3, une forte proportion présente une méconnaissance des métiers ciblés par la LP GMC et des dossiers scolaires de niveau insuffisant dans les matières en lien avec la spécialité de la LP GMC (les candidats faisant à tort une association entre une insertion professionnelle rapide et un niveau scolaire faible) : ces dossiers ne sont donc pas compatibles avec les domaines d'insertion professionnelle ciblés par la LP GMC.

Les étudiants issus de L2 ou L3 ayant pu s'inscrire les années passées avaient :

- un niveau scolaire dossier correct
 - un projet professionnel excluant de travailler au final en milieu hospitalier ou laboratoire d'analyses médicales sur un poste de technicien de recherche
 - un projet professionnel mûr.
- ✓ Sélection par le monde professionnel : la LP GMC est uniquement proposée en alternance et l'inscription est soumise à la signature d'un accord préalable indiquant la mise en place d'un contrat de formation ou d'un contrat de professionnalisation. Les candidats présentant un dossier correct et un projet professionnel mûr sont convoqués aux entretiens, au cours desquels le jury d'admission les aide dans leur recherche de laboratoire d'accueil (si cela n'a déjà été fait auparavant par des contacts avec la responsable de la formation). La recherche d'un laboratoire d'accueil pour le stage de 31 semaines conduit les candidats à la LP GMC à contacter et passer des entretiens de sélection avec les professionnels. Il pourrait arriver qu'un des étudiants en liste principale ne parvienne pas à trouver de laboratoire d'accueil pour son stage du fait d'un défaut de technicité par rapport aux titulaires de DUTs ou de BTS: il ne peut donc pas en principe s'inscrire et laisserait donc sa place à un étudiant en liste complémentaire ayant obtenu un accord préalable. Les laboratoires participent donc aussi pour une part à la sélection des candidats. Si la possibilité de ne pas inscrire un étudiant par manque d'accord préalable reste possible, elle est tout à fait exceptionnelle. En effet, la responsable de la LPGMC est en contact direct avec les postulants retenus et les dirige vers des laboratoires qui ont l'habitude de travailler avec l'équipe de la LPGMC et qui lui font confiance. Aussi, sur les dernières années, ce cas ne s'est pas présenté.

Dans l'optique de remédier aux difficultés rencontrées par les étudiants de L2 ou de L3 à intégrer la LPGMC, et de façon à améliorer leurs conditions d'accueil, une UE passerelle peut être mise en place. Dans le dossier de renouvellement de la LP GMC en 2008, il avait été précisé : « Il est fortement conseillé à un candidat titulaire de L2 Science du Vivant qui peut présenter un déficit en technicité par rapport aux titulaires de DUT ou de BTS de suivre l'UE Passerelle de 30 H " Techniques Analytiques en Génie Biologique" qui devrait être prochainement organisée en amont de la LP GMC et de la LP BAE. Il s'agit d'une UE d'harmonisation des compétences en technologie pour les étudiants de L2 Sciences du Vivant. S'il est retenu à la LP GMC, il sera conseillé à l'étudiant de réaliser son projet tuteuré de l'UE5 dans un cadre résolument Technique. ». Cependant, à ce jour, aucune demande d'étudiant en L2 n'a été faite dans ce sens au département.

En conclusion, des actions visant à améliorer la diversité de recrutement seront envisagées en local. Un effort de communication de notre part devra donc être entrepris à destination du public L2/L3. En accord avec l'équipe de L2 SV de l'établissement, une rencontre pourrait être programmée pour présenter la LP GMC à l'équipe pédagogique et aux étudiants ayant choisi les options de L2 SV en rapport avec les domaines abordés en LP GMC, par exemple.

2. Remarques et préconisations portant sur « l'implication des enseignants-chercheurs dans le pilotage et la coordination de la formation »

La recommandation de l'AERES sur ce point est retrouvée dans le paragraphe « Recommandations pour l'établissement »

Recommandation de l'AERES : « augmenter l'implication des enseignants-chercheurs dans le pilotage et la coordination de la formation pour valoriser la plus-value d'une formation universitaire en relation avec la recherche »

Réponse :

La LP GMC a été créée en 2005, faisant suite à un DNTS créé en 1996 par une enseignante PRAG. La responsabilité de la formation a été assurée successivement par un enseignant-chercheur, par un professeur d'Université et depuis deux ans par une enseignante PRAG (titulaire d'un Doctorat en Physiologie de la Reproduction - Université Pierre et Marie Curie (Paris 6-Jussieu)).

Il est envisagé d'attribuer clairement la responsabilité des modules d'enseignement en fonction des spécialités des enseignants-chercheurs de l'équipe de la LP GMC.

3. Remarques et préconisations portant sur « l'aide dans la recherche d'un laboratoire d'accueil pour le stage »

La recommandation de l'AERES sur ce point est retrouvée dans le paragraphe « Recommandations pour l'établissement »

Recommandation de l'AERES : « la recherche d'un laboratoire d'accueil devrait être appuyée activement par l'équipe de formation »

Réponse :

Tout au long de l'année, une **aide active** pour l'obtention d'un stage est apportée aux étudiants ayant les diplômes requis pour candidater en LP GMC et prenant contact avec la responsable de la formation.

Un petit guide d'informations précises sur la LP GMC a été rédigé par la responsable de formation : ce document est envoyé à tous les étudiants demandant des informations par mail ou par téléphone. Ce document donne aussi des pistes précises de recherche de lieux de stage potentiels.

Des rencontres avec les étudiants de LP GMC de l'année en cours sont possibles lors des Journées Portes Ouvertes de l'établissement (dont la date figure sur le site Internet de l'IUT et sur le petit guide d'information précité).

Lors des entretiens de sélection, si les étudiants n'ont pas encore de laboratoire d'accueil, des adresses de laboratoires sont fournies.

4. Remarques et préconisations portant sur « les compétences complémentaires et poursuites d'études »

La recommandation de l'AERES sur ce point est retrouvée dans le paragraphe « Recommandations pour l'établissement »

Recommandation de l'AERES : « il est demandé d'identifier les compétences complémentaires attendues par les employeurs qui sont évoquées comme justifiant des poursuites d'études »

Réponse :

Ce point n'est pas présent dans le dossier. Le taux de poursuites d'études des diplômés de LP GMC est faible voir nul (voir tableau des indicateurs). Les étudiants de LP GMC reprenant des études se dirigent vers des études longues avec pour but de devenir chercheur ou enseignant-chercheur.